



## Compte rendu de la réunion du Comité Territorial LPO Limousin du 4/02/2024

Membres du CT	Présent(e)			Absent(e)
	secrétaire séance	A Uzerche	en visio	excusé(e)
Joël BOEUFGRAS		X		
Gilles CHESTERMAN				X
Bernard FAURIE		X		
Didier DUPONT		X		
Quentin GIRAUD				X
Sylvie HEINTZ		X		
Philippe HUBERT		X		
Guy LABIDOIRE				X
Patrick LABIDOIRE				X
Dominique MARTIN	X	X		
Marie-Laure MIEGE		X		
Xavier MILLON		X		
Gérard NONIQUE-DESVERGNES		X		
Didier RENSON				X
Amandine SANCHEZ			X	
Pierre VERNEUIL			X	
<b>Salarié(e)(s)</b>				
Jérôme ROGER		X		
Amélie POSSICH		X		
Eloa GUILLAUD		X		
<b>Adhérent(e)(s)</b>				
<b>Intervenant(e)(s) extérieur(s)</b>				

► ► Validation du CR du 10/12/2024 → Le CR du CT du 10/12/2024 est validé.



## **A. Communication des activités des salariés de la Délégation**

### **A1. Projet d'APPB rupestre.**

Amélie Possich nous présente les projets APPB (arrêté préfectoral de protection du biotope). Ces projets APPB concernent trois sites en Haute-Vienne, financés par les fonds verts. Ils permettront la protection de sites rupestres où des espèces emblématiques telles que le Grand-duc d'Europe, le Faucon pèlerin, mais aussi des espèces de batraciens comme le Sonneur à ventre jaune sont présentes dans des milieux d'éboulis, de falaises et de zones thermophiles. Ces projets sont accompagnés par la DREAL et la DDT.

Les sites concernés sont :

- La carrière du Pont de Lanneau (commune de La Croix-sur-Gartempe) : propriété de la mairie et gérée par CEN NA. Le périmètre englobe la carrière, mais également une zone boisée, ainsi qu'une zone rupestre naturelle en surplomb de la Gartempe.
- La carrière de Mazéras (commune de Folles), propriété de la mairie : est actuellement suivie par l'OFB 87 et gérée par le CEN NA. Le périmètre du projet englobe la carrière, un petit bois, mais également des terrains en bordure de la Gartempe où la commune envisage de faire installer un parc de panneaux photovoltaïques. Si ce projet de parc aboutit, ces terrains ne seront pas inclus dans le périmètre de l'APPB. Le cœur du périmètre de l'APPB reste cependant la carrière.
- Le site rupestre de la Forêt Chabrouy et l'ancienne carrière de la Varache (commune d'Eymoutiers). Ces sites sont la propriété d'une multitude de petits propriétaires, ce qui complique le projet d'APPB. Une visite sur le terrain est prévue, le 14 février 2025, pour évaluer les contours des différents périmètres possibles. D'autre part le passage d'un chemin de grande randonnée de pays (GRP Monts et Barrages), peut interférer avec le projet d'APPB. Pour une plus grande cohérence des deux projets, une réunion en mairie d'Eymoutiers est programmée le 17 février 2025, en présence des élus, des porteurs du projet du GRP, de la DREAL et de la DDT. Amélie Possich, Didier Dupont et Dominique Martin représenteront la LPO Limousin.

## **B. Points devant faire l'objet d'une prise de décision**

### **B1. Assises 2025. Point d'étape.**

L'appel à candidature pour intégrer le CT, les invitations aux officiels, les convocations aux adhérents ont été envoyés. Les postes renouvelables au CT sont ceux de Guy Labidoire, Gilles Chesterman, Pierre Verneuil et Didier Renson. Une démission est enregistrée, celle de Quentin Giraud.

Marie-Laure Miège relève le fait, que le système de vote électronique sur la page internet n'est pas assez clair et intuitif, ce qui contraint des adhérents à ne pas pouvoir voter.

Interrogation sur le planning de la matinée de l'assemblée générale. Amandine Sanchez travaille sur un tableur qu'elle va envoyer aux différents groupes, où ceux-ci pourront inscrire les sujets à aborder. Tout cela dans le but de provoquer des échanges par groupes



géographiques, thématiques ou autres, lors de la matinée de l'AG. Didier Dupont demande que la responsable de la vie associative soit intégrée à la réflexion.

D'autre part Didier Dupont souligne l'importance d'un plus grand nombre de retours des membres du CT lors de l'envoi de mails.

**B2. LPO Limousin : quel positionnement par rapport aux réseaux sociaux ?**

Point abordé en C4.

**B3. Proposition de convention « Données » avec Limoges Métropole (veille écologique).**

Le service environnement de Limoges Métropole demande à établir une convention des données dans le but de connaître les enjeux ornithologiques sur le territoire de communauté de communes de Limoges. Ceci aurait pour avantage que les membres de Limoges Métropole pourraient nous avertir en amont des travaux prévus sur la communauté urbaine, pour éviter tout risque pour l'environnement.

Le CT décide d'étudier de plus près ce projet de convention, avant de décider de partager ses données.

**B4. Campagne publicitaire « Coupes rases » : avec le logo LPO Limousin ou pas ?**

Un collectif associatif du plateau de Millevaches envisage la publication d'une affiche contre « les coupes rases », et demande à ce titre si la LPO Limousin souhaite apposer son logo au bas de l'affiche.

Didier Dupont rappelle que la LPO Limousin avait participé à des manifestations sur le plateau de Millevaches contre les coupes rases. D'autre part, il s'est entretenu avec Olivier Le Gall et Olivier Dénoue sur la possibilité que la LPO Limousin ait un logo. Ceux-ci ne se sont pas prononcés contre.

L'ensemble du CT décide de participer à cette campagne publicitaire en apposant son logo au bas de l'affiche.

**B5. Sollicitation extérieure urgente : éoliennes de Javerdat (87) - Tribunal de Bordeaux.**

Xavier Millon porte à notre connaissance, que l'avocat qui défend le projet de parc éolien à Javerdat, en Haute-Vienne, remet en cause les compétences de l'observateur référent sur la commune. Il n'est pas « ornithologue professionnel » et donc remet en cause la véracité de ses observations. Les données sur la base de données Faune Limousin, sont vérifiées par des validateurs compétents.

Les membres du CT pensent que c'est la crédibilité même de la LPO qui est mise en cause, et ils suggèrent de prendre contact avec le service juridique de la LPO France pour éviter toute erreur pouvant engendrer une jurisprudence.



## C. Points d'information et suivi des projets

### C1. Groupe Corrèze.

Bernard Faurie expose les diverses sollicitations (tenues de stands, sorties ornithologiques ...).

- Le 15 février 2025, Didier Renson organise une réunion à Brive pour prendre en main les enregistreurs audiomoth qui permettront de faire des écoutes sur des sites rupestres.
- La commune de Tulle propose la pose de tours à Hironnelles. La LPO est sollicitée pour trouver l'emplacement le plus judicieux dans la ville. Jérôme Roger propose d'en parler à Franck Taboury.
- Projet de la création d'un refuge LPO avec la ville de Tulle.
- Jérôme Roger souligne le fait que l'OME de Brive est demandeuse d'actions sur son territoire, la LPO Limousin manque peut-être de visibilité sur ce secteur.

### C2. Groupe Creuse.

- Une sortie à l'étang des Landes est prévue, ainsi qu'une réunion le 15 mars 2025 avec Lucie Bonnet qui parlera du groupe agriculture et des chantiers de plantation de haies.

- Toujours le 15 mars, une journée nationale de l'ONF est organisée en forêt de Chabrière.
- Gilles Chesterman a été interviewé en direct sur la radio locale « Ici Creuse », à propos de l'intérêt de préserver les haies.
- La communauté de commune du Grand Guêret prévoit de faire un Atlas de la Biodiversité Communale ; une proposition de convention est souhaitable pour pouvoir extraire des données.

### C3. Groupe Rézobénévole 87.

Pas de retour du Rézobénévole 87, aucun bénévole présent lors de ce CT.

### C4. Quoi de neuf ce mois-ci ?

Didier Dupont et Jérôme Roger se sont rendu au CN de la LPO France. Lors de son discours aux présidents et directeurs, Alain Bougrain-Dubourg souligne que la période est délicate, et qu'il y a de nombreuses attaques à l'encontre de certains services.

Pour ce qui est de la position de la LPO envers certains représentants, la LPO respecte la représentation nationale, mais on ne « roucoule pas » avec le RN ».

- Les réseaux sociaux : La LPO décide de rester sur les réseaux sociaux dans le souci d'apporter de la contradiction en particulier sur Facebook, mais devrait sortir de X (ex-Twitter).
- La réserve du Vigueirat en Camargue risque d'échapper à la gestion de la LPO et serait gérée par le CEN.
- 2025 sera l'année de l'océan, journée internationale prévue à Nice, avec une conférence des nations unies le 9 juin 2025 (coorganisée par la France et le Costa Rica). Les AL et DT concentreront leurs efforts sur les pollutions plastiques (Flyers déchets agricoles).
- La situation financière est délicate pour l'année 2026, en partie dûe aux réductions des



coûts par les ministères et par les collectivités locales.

- Point juridique : Accompagnement des AL et DT sur le juridique, en particulier lors des procédures :

Fiches juridiques disponibles sur le site internet de la LPO France.

Se faire accompagner par un avocat militant.

Mise à disposition d'un SharePoint, sur la réglementation du photovoltaïque.

Organisation en fin d'année, d'une journée sur le juridique et les ENR.

- Nouvel arrêté en ce qui concerne le Grand Cormoran, passage de quotas à un système de plafond.

- Partenariats entreprises : La LPO est de plus en plus sollicitée par les entreprises, car c'est un moyen pour elles de respecter leurs engagements RSE. En Nouvelle Aquitaine, les partenariats avec la SNCF réseaux et UNICEM ont été cités comme partenariat « limite ».

- Baromètre de l'avifaune mis en place, sur l'exemple de la Suisse. Il s'appuiera sur les enquêtes officielles.

- Ornithos : Une nouvelle maquette, format A4, 4 numéros par an, CHN et CAF restent dans Ornithos.

- Colloque français de l'ornithologie, sur le thème surveillance de l'avifaune, les 4,5,6 décembre 2025 à Rochefort.

- La Nature en ville prend de l'ampleur, il faut un numéro N.D.A.

#### **C5. Ressources humaines. Point recrutement poste « vie associative ».**

-Recrutement de Maïssane Escur, à partir du 17 février 2025, en qualité de chargée de communication en vie associative, pour un CDI de 6 mois.

- Mathieu André a fait de la formation aux agents de l'OFB.

- Franck Taboury fait une formation de Formateur à la LPO France.

- Recrutement d'un(e) chargé(e) d'étude STOC et SHOC, pour une durée de 6 mois, validé par O.Dénoue.

#### **C7. Compte rendu rendez-vous CD 87 du 22/01/24.**

Jérôme Roger, Didier Dupont et Xavier Millon ont rencontré, le 22 janvier, les salariés du CD 87 en charge du service environnement. Le rapport pour la gestion du site de l'étang de La Pouge est arrivé dans le service. La rencontre s'est bien passée. Jérôme et Xavier pensent que le dossier avance.

#### **C8. Compte rendu sur une année d'activités du représentant de la LPO Nouvelle -Aquitaine au CESER NA.**

Le CESER Nouvelle-Aquitaine a un rôle consultatif au sein du Conseil Régional.

La commission environnement est composée de 30 représentants.

Joël constate un recul sur les questions environnementales, voici deux dossiers pour argumenter ses propos.

- Le dossier Flying Whales (Baleines volantes) : cette start-up collecte des fonds, dans le but de construire et d'exploiter des ballons dirigeables à structure rigide. Le but est le transport de



**Agir pour  
la biodiversité**

charges lourdes (jusqu'à 70 t), sans avoir à construire de voies de communication. Implantation de l'entreprise dans la commune de Laruscade en Gironde sur plusieurs hectares. 10 millions d'euros investit par la région, et 20 millions d'euros à venir. Les membres du CESER NA sont majoritairement opposés à ce projet.

- Mission d'information et d'évaluation sur l'agriculture, dirigée par monsieur Pascal Coste. Texte adopté par les élus régionaux, le CESER NA n'a pas été consulté.

Dans cette mission, un gros recul sur les enjeux environnementaux a été constaté, en particulier sur l'irrigation et les besoins en eau (aides régionales). Enjeux sur le bon état des masses d'eau, reportés de 2021 à 2027 par la région Nouvelle Aquitaine.

### D. Questions diverses

D1.

D2.

fin du CT à 22h45

Prochain CT : le 4/03/2025

**Validé le 4/03/2025**